



NEOVACS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sur la base d'une valorisation indépendante de son actif le plus avancé à plus de 50 M€, Néovacs engage la recherche de nouveaux partenaires pour soutenir son futur développement clinique dans les allergies

Suresnes, le 6 mars 2025 – 8h CET - Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV), société biopharmaceutique à un stade préclinique développant de nouvelles thérapies pour des maladies chroniques inflammatoires, dévoile les conclusions d'une étude indépendante sur la valorisation de son programme de recherches ARN messenger dans l'asthme sévère et le lancement d'une nouvelle phase de son développement clinique pour laquelle la Société souhaite s'adosser à un ou plusieurs partenaires.

Comme annoncé le 4 février 2025, Néovacs a fait réaliser une valorisation de son programme de recherches ARN messenger dans l'asthme – son programme le plus prometteur à ce jour – par le cabinet indépendant In Extenso Innovation Croissance. Selon les résultats reçus par la Société, ce programme est, à son stade actuel de développement, valorisé entre 56 et 98 M€ (post-levée de fonds nécessaire à l'entrée en phase clinique – cf. infra). Cette valorisation a été notamment réalisée sur la base des résultats des essais précliniques réalisés depuis 2022 sur différents modèles in vivo.

Le rapport conclut également que la valorisation pourrait atteindre une fourchette comprise entre 246 et 402 M€ à l'issue d'une étude clinique de phase I/IIa concluante. Les investissements nécessaires pour terminer les travaux en cours liés à la fin de la preuve de concept (*proof of concept*), la fabrication des lots cliniques d'ARNm formulés selon les Bonnes Pratiques de Fabrication (*GMP*) et la réalisation de l'essai clinique de Phase I/IIa sont estimés actuellement à 17 M€.

Même si elle est en mesure d'assumer cet investissement, Néovacs a initié des contacts avec de futurs partenaires potentiels pouvant supporter tout ou partie de ce budget. La Société peut notamment s'appuyer sur les contacts initiés lors des présentations réalisées en Europe, lors du 4^{ème} Sommet Européen sur les Thérapies Basées sur l'ARNm qui s'est tenu à Francfort, en Allemagne, et aux Etats-Unis, lors du prestigieux 12^{ème} International mRNA Health Conference à Boston.

Néovacs informera le marché des prochaines étapes de ces processus.

Hugo Brugière, PDG de Néovacs, déclare : « *Le travail accompli depuis la reprise de la Société en 2020 porte aujourd'hui ses fruits, grâce à l'extraordinaire expertise de nos équipes scientifiques et au soutien de HBR Investment Group. Nous sommes impatients de poursuivre cette dynamique. Si nous recherchons un ou plusieurs partenaires, ce n'est pas par manque de moyens – comme nous l'avons déjà précisé – mais bien pour faire valider la pertinence de notre approche par différents acteurs du marché, tout en mutualisant une partie des risques du projet.* »

À PROPOS DE NÉOVACS

Néovacs est une société de biotechnologie française qui conduit une double activité de R&D et d'investissement. Ses produits propres sont des candidats vaccins développés à partir de sa plateforme technologique kinoïde® dans le lupus et les allergies. L'approche innovante utilise le système immunitaire du patient pour réguler la surproduction nocive de protéines (immunothérapie active) telles que l'IL-4, l'IL-13, l'IgE. **Pour plus d'informations :** www.neovacs.fr

Jérôme FABREGUETTES-LEIB
Relations Investisseurs
neovacs@actus.fr
01 53 67 36 78

Anne-Charlotte DUDICOURT
Relations Presse financière
acdudicourt@actus.fr
06 24 03 26 52

Avertissement :

La société Néovacs a mis en place (i) un financement sous forme d'OCEANE-BSA avec la société European High Growth Opportunities Securitization Fund, qui, après avoir reçu les actions issues de la conversion ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la société, et (ii) un financement en ORA qui ont toutes été transférées à une fiducie, laquelle est à présent chargée de leur equitization.

Les actions, résultant de la conversion ou de l'exercice des titres susvisés, sont, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action. Au cas particulier de la fiducie, les actions sont cédées sur le marché selon les modalités fixées dans la convention de fiducie.

Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la société, ainsi qu'une forte dilution en raison du nombre de titres émis au profit de la société European High Growth Opportunities Securitization Fund et/ou de la fiducie.

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir (ou de rester investis) dans les titres de la société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.